Parc naturel régional de Camargue

Registre des délibérations - Délibération n° 16 : 09/10/2018

MODIFICATION DES TARIFS DU MUSÉE DE LA CAMARGUE EN 2019

L'an deux mille dix-huit, le neuf octobre, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles à 9h30, sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

▶ **Étaient présents :**

— **Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Mireille Benedetti, Cyril Juglaret
— **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Corinne Chabaud, Patricia Saez
— Représentants des Communes :
- Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb, Pierre Vétillart
- Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Roland Chassain, Roger De Murcia

— **Représentants des établissements publics :**
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
- Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

▶ **Avaient donné pouvoir :**
Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Jean-Marc Martin-Teissere à Cyril Juglaret
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana à Corinne Chabaud
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard
Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb à Henri Rivas

▶ **Étaient absents-excusés :**
Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pascale Licari
Commune d'Arles : Nicolas Koukas
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Marc Minoretti
Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel
Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

▶ **Le Conseil de Parc était représenté par 20 membres**

▶ **Autres personnes présentes :**
Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
Pascale Durif-Varambon, Directrice adjointe, responsable du pôle « Administration générale et ressources », Parc naturel régional de Camargue
Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	20	20

Nombre de voix	
En exercice	Votants
76	59

Date de convocation
13/07/2018
RC – 361

REÇU EN PREFECTURE
le 31/10/2018
Application agréée E-legalite.com
70_DE-013-251302295-20181009-16_TARIFMUS

Parc naturel régional de Camargue

Délibération n° 16 : 09/10/2018

MODIFICATION DES TARIFS DU MUSÉE DE LA CAMARGUE EN 2019

I- Rappel du contexte

La tarification en vigueur au Musée de la Camargue est la même depuis 2004. Lors de la réouverture du musée après rénovation il a été décidé de ne pas augmenter le prix des entrées pour plus d'attractivité.

En 2019, le musée augmente sa surface, son offre culturelle et offre de nouveaux services aux visiteurs :

- Un nouvel accueil contenant une librairie / boutique d'artisanat local, un point d'information touristique ;
- Des expositions temporaires thématiques ;
- Des espaces extérieurs requalifiés pour accueillir le public individuel ou en groupe, dans des conditions confortables pour faire étape entre la visite du sentier de découvertes et celle du musée (un point de petite restauration, des espaces de détente et de pique-nique ombragé et (ou) à l'abri du vent) ;
- Un accès au sentier de découvertes et des visites guidées pour les groupes.

Il est proposé de marquer cette augmentation significative de l'offre de service par une augmentation des tarifs en vigueur à partir du 1er janvier 2019.

II- Nouveaux tarifs proposés

Les nouveaux tarifs proposés ont été préconisés en 2006 par l'étude des Clefs du Patrimoine une fois le projet de rénovation et d'extension du musée réalisé. Plus récemment, en août 2018, à l'occasion de l'audit « Valeurs Parc » une étude des tarifs a conseillé leur révision comme suit :

REÇU EN PREFECTURE
le 31/10/2018
Application agréée E-legalite.com
70_DE-013-251302205-20181009-16_TARIFMUS

Code	DESIGNATION	ancien tarif	Proposition de nouveau tarif
Les entrées			
4EITP	**Entrée Tarif Plein**	5 €	7 €
4EITR	**Entrée Tarif Réduit :**	3 €	4 €
	10 à 18 ans		
	étudiant		
	groupe à partir de 10 personnes adultes		
	plus de 65 ans		
	sociétaire caisse locale Crédit Agricole		
	Employés de la Compagnie nationale du Rhône		
	Client des opérateurs marqués « Valeurs Parc »		
4EITREXP	Entrée exposition temporaire	-	4 €
4EI001	**GRATUITE :**	0	0
	personne handicapée		
	moins 10 ans		
	professionnels musée		
	enseignant, journaliste, guide		
	Habitant du Territoire		
	Demandeur d'emploi		
	groupe en visite scolaire moins de 18 ans		
	accompagnateur pers handicapée		
	employés des Parcs		
4VIPASFAM	**Visite Pass Famille (2adultes + 2 jeunes)**	12 €	20 €
4VIPASMAI	**Visite Pass *Mai* (2adultes + 3 jeunes)**	-	24 €
4VIPASTRIO	**Visite Pass Trio (1adulte +2 jeunes)**	-	13 €
4VIPASDUO	**Visite Pass Duo (1adulte +1 jeune)**	-	9 €
Les visites guidées pour les groupes			
4VG001	Visite guidée du musée - scolaire	35 €	50 €
4VGFORF1	Forfait 2 visites guidées musée - scolaire (1 bus)	-	90 €
4VG003	Visite guidée du sentier - scolaire - 2h 1 classe	60 €	60 €
4VGFORF2	Forfait 2 visites guidées sentier scolaire (1 bus)	-	110 €
4VGFORF3	Forfait visite guidée musée + sentier 1 classe	-	100 €
4VGSAD	Visite guidée du sentier -adulte - 30 pers	60 €	70 €
4VG002	Visite guidée du musée - adulte	40 €	60 €
4VGFORF4	Forfait groupe guidée adulte 30 pers + entrées	-	168 €
4VG003.1	visite guidée du musée pour « Ensemble en Provence » (1bus)	35 €	50 €
4VGHAND	Visite guidée musée + entrée personnes handicapées (max 15p)		35 €
4atelier	Ateliers groupe scolaire + musée	60 €	80 €
Les visites guidées et ateliers pour les individuels			
4TG2	Visite guidée musée pour individuel (en plus du billet d'entrée)	2 €	3 €
4INDAT1	Atelier individuel enfant (5-15 ans) en plus du billet		6 €
4INDAT2	Atelier individuel adulte (en plus du billet)		8 €
Partenariat avec les marqués « Valeur Parc » et écoles			
4tick1	5 tickets offerts pour 10 tickets à tarif réduit achetés		40 €
4tick2	5 tickets offerts pour les écoles lors de loto		
Privatisation du musée			
4PRIV1	Privatisation des salles du musée- soirée	-	700 €
4PRIV2	Privatisation des salles du musée- forfait à l'heure sans ménage	-	80 €

REÇU EN PREFECTURE
le 31/10/2018
Application agréée E-legalite.com
70_DE-013-251302295-20181009-16_THRIFMUS

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée adopte ces nouveaux tarifs et autorise le Président à signer tout document y afférant.

Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél. 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture et de l'affichage effectués le 31 OCT. 2018

Le Président,
Roland Chassain

REÇU EN PREFECTURE
le 31/10/2018
Application agréée E-legalite.com
70_DE-013-251302295-20181009-16_TARIFMUS